



Que dit la loi d'orientation des mobilités ?

Constatant que 63% de la classe active française se déplace en autosolisme pour aller au travail, le gouvernement met en place une nouvelle loi d'orientation des mobilités pour inciter les citoyens à utiliser des moyens de transport plus verts et plus économiques. Le marché « mobilité » tend à se développer vers des offres et des plateformes multimodales, qui permettent aux usagers de choisir son mode de transport en fonction de son trajet et de son utilisation.

FATEC s'empare du sujet en étudiant cette tendance de marché et en testant la mise en place de plan mobilité afin de développer de nouvelles offres en mobilité. La Semaine Européenne de la Mobilité était l'occasion parfaite pour, en interne, étayer ce sujet.

La semaine européenne de la mobilité est organisée chaque année en septembre depuis 2002 par la Commission européenne à destination des collectivités et des citoyens.

Dans ses locaux, FATEC a organisé des ateliers thématiques liés aux sujets de la mobilité. Les salariés étaient invités à penser le futur du fleet management et à imaginer comment les nouveaux modes de transport pourraient faciliter leurs déplacements quotidiens en économisant plus et en polluant moins.

Semaine européenne de la mobilité

Le but de cette semaine dédiée est d'inciter les populations à utiliser des solutions alternatives à la voiture individuelle et adopter un mode de déplacement respectueux de l'environnement à l'échelle européenne.

Chaque midi, un thème lié aux problématiques de la mobilité été analysé grâce aux interventions et témoignages de certains de nos équipes.

Pour appuyer ces axes, certains projets sont envisagés au niveau gouvernemental, comme : créer des zones à faibles émissions de CO2, revoir le plan vélo, promouvoir le covoiturage comme une solution au quotidien, multiplier par 5 les possibilités de recharge électrique en zone publique, créer des portails uniques multimodaux par région.

La semaine chez FATEC :

Pour entamer la semaine, FATEC a ouvert le débat sur le futur du fleet management. Comment réussir une transition vers le mobility management ? Tendances du marché, statistiques, offres concurrentes : l'analyse de ces éléments permet de renouveler l'offre de services et ce, de manière pertinente.

Mardi, une directrice de clientèle FATEC a répondu à la question « Le véhicule électrique est-il une réelle alternative au thermique ? » En comparant les coûts au niveau construction, achat, consommation et entretien, l'électrique peut s'avérer une option économique si l'utilisation se fait principalement autour de chez soi et en zone urbaine. Grâce à son témoignage, les salariés FATEC ont pu s'approprier le sujet et même tester sa voiture électrique !

« Comment optimiser son trajet domicile-travail ? » était le sujet du mercredi. L'intérêt était d'identifier des moyens de transport quotidiens plus économiques et moins polluants. Au vu de l'emplacement de l'entreprise FATEC, le bus, le train et le covoiturage inter-entreprises se révèlent être avantageux pour les salariés. Un covoiturage inter-entreprises a été mis en place, incitant alors les 900 salariés qui travaillent dans le même voisinage à télécharger l'application Karos.

Jeudi midi, une intervenante externe, formatrice en sécurité routière a fait une campagne de sensibilisation sur le téléphone, l'alcool et la fatigue au volant ; ainsi que les équipements moto et la réglementation en 2 roues. Via des échanges interactifs, les salariés FATEC ont pris conscience des dangers et représentent alors de nouveaux vecteurs de propagation de la sécurité routière. Afin d'appuyer cette journée, FATEC est signataire des 7 engagements pour la sécurité routière :

Pour clôturer la semaine, un brainstorming était proposé vendredi midi pour recueillir toutes les idées d'évolution d'offres FATEC. Comme des consultants internes, chaque participant a apporté sa pierre à l'édifice pour construire des offres pertinentes et répercuter à leurs niveaux des valeurs vertes, économiques et sécuritaires.